

Questions orales

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE D'EXAMEN DU PROGRAMME DE PRIMES AU BILINGUISME PAR LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Elle vient s'ajouter à la question que le député de Maisonneuve lui a posée il y a quelques instants. Il s'agit du programme fédéral prévoyant l'octroi de primes aux fonctionnaires bilingues, dont le cabinet est saisi actuellement. Le président du Conseil du Trésor peut-il garantir à la Chambre que l'on soumettra à la Commission de lutte contre l'inflation tout programme prévoyant l'octroi de primes au bilinguisme aux fonctionnaires, qu'il s'agisse de hausses directes de traitement ou d'augmentations indirectes à la suite d'une reclassification.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, la Commission décide elle-même si elle doit intervenir ou pas. A ce moment-ci je ne sais pas si nous prendrons l'initiative de demander l'avis de la Commission ou si nous procéderons après entente avec le syndicat. Ce qui est important à ce moment-ci, c'est de trouver un système qui soit satisfaisant et au gouvernement et aux syndicats qui représentent tous les employés de la Fonction publique.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'INTRODUCTION DU BILINGUISME DANS LE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN AU QUÉBEC—LE CAS DES AUTRES PROVINCES

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme l'introduction du bilinguisme chez les contrôleurs du trafic aérien repose sur des motifs d'ordre constitutionnel, peut-il dire à la Chambre de quelle façon il prévoit mettre sur pied des services bilingues dans les aéroports des autres provinces canadiennes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Les études qui ont été réalisées portent essentiellement sur la province de Québec, bien qu'on ait étudié la question dans le cas de la région de la capitale nationale. L'extension du bilinguisme est une question fort complexe en raison de la qualité de bilinguisme qui serait exigée des contrôleurs; il n'y a donc aucun projet de cet ordre. Nous voulons tout d'abord examiner l'usage des deux langues dans le contrôle du trafic aérien au Québec, comme je l'ai dit l'autre jour dans ma déclaration.

M. Friesen: Puisque de nombreux pilotes de l'association québécoise sont naturellement bilingues et que d'autres ne parlent que le français, n'est-il pas raisonnable de supposer qu'avant longtemps ces pilotes revendiqueront des services bilingues dans les autres provinces?

M. Lang: Évidemment, la question est hypothétique. L'usage de l'anglais est très désirable sinon essentiel pour les pilotes puisque l'anglais est utilisé dans les vols internationaux comme seconde langue ou comme autre langue d'usage; c'est donc là un aspect de la question qu'il ne faut pas perdre de vue.

[M. Jamieson.]

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE DÉSAFFECTATION D'EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES DANS L'OUEST—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Les Benjamin (Regina-Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le ministre des Transports a entendu ma motion aux termes de l'article 43 du Règlement, mais je voudrais lui poser la question suivante basée sur le fait qu'on a proposé pour les prochains mois une réduction des activités sur un certain nombre d'embranchements ferroviaires dans l'Ouest du Canada: le ministre chargé de la Commission canadienne du blé a-t-il accepté cette décision même si elle signifie que des centaines de commandes d'expédition de la Commission canadienne du blé ne seront pas remplies?

● (1450)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la décision des chemins de fer de suspendre le transport sur certaines lignes en hiver n'est pas une question qui est portée à l'attention du ministre pour qu'il l'approuve, mais une décision des chemins de fer eux-mêmes. Bien sûr, ce n'est pas nouveau cet hiver-ci, cela se fait depuis bien des années.

M. Benjamin: Foutaise.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Rétractez-vous!

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Que répondez-vous, Otto?

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE QUELLES MESURES LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE EN VUE D'ENRAYER LE GASPILLAGE DE NOURRITURE

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture, lui ayant déjà donné un préavis de ma question.

Lors de la récente conférence sur les perspectives agricoles canadiennes, le ministre a demandé aux Canadiens de cesser de gaspiller les aliments. Il a également signalé qu'avec des réserves mondiales d'aliments pour seulement 35 jours de survie, la situation serait catastrophique si nos prochaines récoltes nord-américaines devaient être aux prises avec le même problème que celui que les récoltes russes ont eu l'année dernière. Devant la gravité de ces possibilités, le ministre peut-il dire à la Chambre dans quelle mesure il croit que les Canadiens acceptent d'être plus raisonnables à ce sujet, et également quelles dispositions le gouvernement fédéral entend prendre si le gaspillage continue?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur, nous avons des plans. Le gouvernement a fait publier des brochures par différents ministères sur la façon de s'assurer qu'il n'y ait pas de gaspillage d'aliments: en entreposant, en cuisant et en achetant comme il faut. Je pense qu'on peut le faire en suivant de meilleurs régimes, en mangeant mieux et en aimant davantage.

Des voix: Bravo!